

Appel à manifestation d'intérêt pour la participation :

**Lignes directrices et ressources canadiennes pour le dépistage du cancer chez
les pompiers
(CAN-CDF)**

Février 2026

Contribution financière :



Santé
Canada Health
Canada

Présentation du projet

Les pompiers sont exposés à un risque élevé de cancer par rapport à la population générale en raison de leur exposition professionnelle aux incendies, à la fumée et aux matières dangereuses rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions. Le cancer est désormais la principale cause de décès chez les pompiers au Canada, selon les données relatives aux demandes d'indemnisation des accidents du travail.

Le projet « Canadian Guidelines and Resources for Cancer Detection in Firefighters » (CAN-CDF) élaborera des lignes directrices et des outils fondés sur des données probantes pour faciliter le dépistage du cancer chez les pompiers. Ces recommandations et ressources seront adaptées aux secteurs des soins de santé et de la lutte contre les incendies au Canada. Le projet vise à mieux protéger les pompiers en améliorant les soins contre le cancer, en renforçant la formation et la pratique des professionnels de la santé, en sensibilisant davantage ces derniers aux risques de cancer spécifiques aux pompiers et en favorisant la prise de décisions éclairées entre les patients et les prestataires de soins de santé partout au Canada.

Pour en savoir plus sur les objectifs du projet, visitez :

<https://firewell.ca/fr/resources/lignes-directrices/>

Processus d'élaboration des lignes directrices et calendrier.

- | | |
|--------------------------|---|
| Janvier 2026 - Mars 2026 | <ul style="list-style-type: none">– Définir les thèmes prioritaires et les questions pour les recommandations– Sélectionner le comité chargé des lignes directrices et former des groupes de travail– Consulter les parties prenantes, élaborer et diffuser des documents afin de mieux faire connaître le projet |
| Mars 2026 - Mars 2027 | <ul style="list-style-type: none">– Réaliser des revues systématiques sur la détection du cancer.– Poursuivre les consultations avec les groupes d'intérêt– Élaborer des recommandations de lignes directrices « vivantes ». |
| Mars 2027 - Mars 2028 | <ul style="list-style-type: none">– Maintenir et mettre à jour les recommandations en fonction des besoins– Développer des outils de transfert des connaissances (par exemple, aides à la décision, matériel de formation)– Diffuser les lignes directrices par le biais de la formation médicale continue, de webinaires et d'activités de sensibilisation |

- | | |
|--------------------------|---|
| Mars 2028 -
Mars 2029 | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour les recommandations « vivantes » et finaliser les lignes directrices. - Évaluer l'adoption des lignes directrices et l'utilisation des outils de transfert des connaissances |
|--------------------------|---|

Descriptions des groupes responsables des lignes directrices

L'ensemble du projet sera dirigé sous la supervision d'un comité exécutif déjà établi, composé de membres du McMaster Cochrane Canada et du GRADE Centre. Les groupes suivants seront formés afin de remplir les rôles nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces lignes directrices.

I. GROUPE DE RÉDACTION DES LIGNES DIRECTRICES

Définition : Le groupe d'élaboration des lignes directrices (GDG) est l'entité décisionnel qui prendra toutes les décisions finales concernant les sujets à aborder dans les lignes directrices et les recommandations finales. Le GDG sera dirigé par un président possédant une expertise en contenu et en élaboration de lignes directrices et co-dirigé par un coprésident spécialisé de la méthodologie des lignes directrices.

Temps requis : Le GDG se réunira régulièrement, environ toutes les deux semaines tout au long du processus d'élaboration des lignes directrices, qui devrait débuter en avril-mai 2026 et se terminer en mars 2027. De mars 2027 à 2029, la participation continue nécessitera moins de temps pour la collaboration aux activités de transfert des connaissances et d'évaluation.

Rôle du groupe d'élaboration des lignes directrices
▪ Fournir des contributions aux processus d'élaboration des lignes directrices
▪ Prioriser et approuver les sujets, les questions et les résultats pour les lignes directrices
▪ Être responsable de la prise de décision concernant les recommandations des lignes directrices
▪ Approuver les recommandations et participer à la rédaction du rapport de lignes directrices
▪ Collaborer à la diffusion et à la mobilisation des connaissances liées aux lignes directrices
▪ Collaborer à l'évaluation de l'impact des lignes directrices

- | |
|--|
| ▪ Participer à la mise à jour des recommandations des lignes directrices « vivantes » |
| ▪ Remplir les déclaration d'intérêts et les formulaires de confidentialité, et respecter les règles de gestion des conflits d'intérêts et de confidentialité |

II. GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS

Définition : Le groupe consultatif d'experts fournira des contributions, une expertise et des conseils sur le processus d'élaboration des lignes directrices, les domaines de contenu, les perspectives du public cible, la mobilisation des connaissances et l'évaluation tout au long de la durée du projet.

Temps requis : Le groupe consultatif d'experts participera à des conférences téléphoniques – environ une fois par mois ou tous les deux mois tout au long du projet de lignes directrices – dont le début est prévu en avril-mai 2026. De mars 2027 à 2029, la participation continue nécessitera moins de temps pour la collaboration aux activités de transfert des connaissances et d'évaluation.

Rôle du groupe consultatif d'experts
▪ Fournir des conseils stratégiques pour l'ensemble du projet
▪ Fournir des contributions aux questions soulevées par le groupe chargé de l'élaboration des lignes directrices et le comité exécutif
▪ Collaborer à la collecte des commentaires des parties prenantes sur les recommandations préliminaires
▪ Collaborer à la diffusion et à la mobilisation des connaissances contenues dans les lignes directrices
▪ Collaborer à l'évaluation de l'impact des lignes directrices
▪ Remplir les déclaration d'intérêts et les formulaires de confidentialité et respectez les règles de gestions des conflits d'intérêts et de confidentialité

III. GROUPE CONSULTATIF SUR L'ÉQUITÉ

Définition : Le groupe consultatif sur l'équité fournira des conseils sur les aspects et les considérations liés à l'équité tout au long de l'élaboration des lignes directrices. Ce groupe sera guidé par les meilleures pratiques d'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre, ainsi que sur les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (SGBA-EDI). Un méthodologue dirigera ce groupe, qui comprendra des responsables de sous-groupes de

pompiers méritant l'équité et des chercheurs spécialisés dans l'équité en matière de santé.

Temps requis : Le groupe consultatif sur l'équité participera à des conférences téléphoniques – environ une fois par mois tout au long du projet de lignes directrices – dont le début est prévu en avril-mai 2026. De mars 2027 à 2029, la participation continue nécessitera moins de temps pour la collaboration aux activités de transfert des connaissances et d'évaluation.

Rôle du groupe consultatif sur l'équité
▪ Identifier les priorités en matière d'équité tout au long du projet
▪ Assurer le respect de la méthodologie préétablie pour les considérations relatives à l'équité
▪ Fournir des commentaires sur les considérations d'équité dans les revues des données probantes
▪ Faciliter la contribution des groupes prioritaires méritant l'équité
▪ Fournir des commentaires sur les considérations d'équité dans les recommandations préliminaires
▪ Examiner et donner des commentaires sur les ressources et les outils (par exemple, infographies, aides à la décision, supports de formation)
▪ Remplir les déclaration d'intérêts et formulaires de confidentialité et respectez les règles de gestions des conflits d'intérêts et de confidentialité

IV. GROUPE DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES

Définition : Le groupe de mobilisation des connaissances fournira des commentaires, une expertise et des conseils pour l'élaboration de ressources liées aux lignes directrices, telles que des infographies, des aides à la décision, des recommandations en langage clair, des webinaires, du matériel de formation et autres ressources.

Temps requis : Le groupe de mobilisation des connaissances participera à des conférences téléphoniques – environ deux fois par mois pendant toute la durée du projet de lignes directrices – dont le début est prévu en avril-mai 2026. De mars 2027 à 2029, le temps requis sera plus important – environ une fois par mois ou toutes les deux semaines – pour la collaboration aux activités de mobilisation des connaissances.

Rôle du groupe de mobilisation des connaissances

- Fournir des conseils stratégiques pour la mobilisation des connaissances pour l'ensemble du projet.
- Collaborer à la diffusion des lignes directrices
- Participer à la consultation, à la révision et à la rédaction de ressources de mobilisation des connaissances.
- Remplir les déclaration d'intérêts et les formulaires de confidentialité et respecter les règles de gestion des conflits d'intérêts et de confidentialité

Expertise

Nous aurons besoin d'experts dans divers domaines au sein des différents groupes. Si vous possédez une expertise ou une expérience dans l'un des domaines suivants, n'hésitez pas à postuler :

- Pompiers (de tous types, y compris professionnels et volontaires, pompiers forestiers, etc.)
- Pompiers patients représentants actuellement atteints ou ayant déjà vécu une expérience de cancer.
- Personnes et familles s'occupant actuellement ou s'étant occupées de pompiers atteints d'un cancer
- Soins primaires et médecine familiale
- Oncologie
- Dépistage et diagnostic du cancer (y compris les responsables de programmes et les décideurs politiques)
- Épidémiologie
- Économie de la santé
- Équité en matière de santé
- Méthodes d'élaboration des lignes directrices

Comment postuler

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature en utilisant le formulaire en ligne ici : <https://fr.research.net/r/cancdf-fr-appel>

Nous vous demanderons de fournir des informations concernant votre expertise, votre parcours, vos expériences et votre disponibilité en termes d'engagement en temps. Nous

vous demanderons également d'indiquer votre préférence pour rejoindre un ou plusieurs des groupes de travail décrits ci-dessus. Les candidatures doivent être complétées en **anglais ou en français**.

Procédure de sélection

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à participer à un ou plusieurs groupes, vous devez être capable de parler et d'écrire en anglais afin de participer activement aux discussions et de lire/rédiger des rapports en anglais. Veuillez noter que nous prendrons en compte de la littérature scientifique publiée en français et dans d'autres langues, ainsi que les contributions et les représentations des groupes francophones canadiens, autochtones et des Premières Nations, mais la langue principale utilisée pour l'élaboration des lignes directrices sera l'anglais.

Pour les professionnels de santé, les chercheurs et les décideurs politiques

Si vous êtes un professionnel (professionnel de santé, chercheur, économiste de la santé, décideur politique ou personne prenant des décisions concernant les politiques de santé au niveau d'un hôpital, d'une communauté ou d'un programme), vous :

- Devez être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau postuniversitaire (baccalauréat+ 2 ans) dans un domaine en rapport avec l'objet du présent appel
- Devez avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle pertinente dans au moins un des domaines d'« expertise » mentionnés ci-dessus
- Devez avoir un emploi actif ou une implication dans au moins un des domaines de compétence indiqués sous « Expertise » ci-dessus

Pour les pompiers ayant ou n'ayant pas vécu cette expérience, et les aidants

Si vous êtes pompier, patient actuel, patient guéri, soignant/membre de la famille, vous devez comprendre les enjeux et les besoins des personnes atteintes d'un cancer ou à risque de cancers liés à la profession de pompier.

Rendez-vous

Nous évaluerons les qualifications des candidats sur la base des informations fournies dans leur candidature en ligne. Si vous êtes sélectionné, nous vous enverrons une invitation et vous mettrons en relation avec le ou les groupes qui correspondent le mieux à votre expérience, votre expertise et vos centres d'intérêt. Si vous êtes nommé membre, vous devrez également suivre une formation de base sur les méthodes utilisées.

Les participants suivront la formation INGUIDE de niveau 1, un cours virtuel en ligne autodirigé qui met l'accent sur le rôle des membres d'un groupe d'élaboration de lignes directrices et qui dure environ trois heures. À la fin du cours, vous recevrez un certificat.

Réunion de lancement du projet

Nous enverrons des invitations à certaines personnes qui auront soumis une candidature en ligne pour participer au projet à une réunion hybride (en personne à Toronto, en Ontario, et en ligne) de lancement du projet en mars 2026. La réunion servira à discuter de la planification du projet et de la hiérarchisation des thèmes à aborder dans l'élaboration des lignes directrices.

Conflit d'intérêts

Les personnes sélectionnées pour faire partie des groupes de travail devront remplir une déclaration de conflit d'intérêts et se conformer à la politique de gestion des conflits d'intérêts du projet.

Confidentialité

Afin de garantir la crédibilité du processus et des recommandations issues des lignes directrices, les personnes participant aux groupes de travail devront signer et de respecter un accord de confidentialité afin de préserver la confidentialité des membres de l'équipe chargée des lignes directrices, de toutes les discussions, des documents relatifs au projet et des résultats jusqu'à la publication des résultats du processus d'élaboration des lignes directrices.

Si vous avez des questions, veuillez contacter GRADEadm@mcmaster.ca